

Réf: Dossier 330809

Avis de constitution

SOCIETE « KENYSTAR »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE MANGUIER NON  
LOIN DU 22ème ARRONDISSEMENT, Lot 150, Ilot 377

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 18/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KENYSTAR »

Objet : COMMERCE , IMPORT, EXPORT , IMMOBILIER.  
ET PLUS GENERALEMENT TOUTE ACTIVITE  
CONNEXE OU SIMILAIRE SE RATTACHANT A L OBJET  
SOCIAL:

TOUTES OPERATIONS FINANCIERES,  
COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, AGRICOLES,  
MOBILIERES, OU IMMOBILIERES, POUVANT SE RATTACHER  
DIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL ET A TOUS OBJETS  
SIMILAIRES OU CONNEXES; LA PRISE DE PARTICIPATION  
OU D'INTERET DANS TOUTES SOCIETES ET ENTREPRISES  
IVOIRIENNES OU ETRANGERES POUVANT SE RATTACHER A  
L'OBJET SOCIAL PAR TOUS MOYENS, NOTAMMENT PAR  
VOIE D'APPORT, DE SOUSCRIPTION OU ACHAT D'ACTION  
OU DE PARTS SOCIALES.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE MANGUIER NON  
LOIN DU 22ème ARRONDISSEMENT, Lot 150, Ilot 377

Dirigeant(s) Mme BERDAI ZEINAB (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06983 du 19/08/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49634/GTCA/RC/2024 du 19/08/2024

